



## ANNEXE 2 : Cahier des charges des structures et dispositifs concourant au Parcours d'Excellence Sportive et servant de base à la contractualisation

TYPE DE STRUCTURE :

Pôle ESPOIR

	ITEMS	A décliner en indicateurs objectifs et observables pour chaque type de structure ou dispositif concourant au PES
<b>Positionnement au sein du PES</b>	<b>Objectif général :</b> → accès à la pratique compétitive, accès au haut niveau, préparation aux compétitions de référence.	- Préparation du collectif national junior au championnat d'Europe ou à la coupe du Monde.
	<b>Indicateurs de résultats</b> → niveau sportif attendu à l'issue de la formation sportive au sein de la structure.	- Nombre de sportifs intégrant le collectif national et l'équipe de France junior. - Nombre de sportifs ayant des résultats aux tests physiques supérieurs au niveau moyen.
	<b>Coordonnateur :</b> → statut, tutelle, ...	- Le Conseiller technique national ou fédéral (CTR ou CTRF). - La Fédération.
	<b>Encadrement</b> → qualification, conditions d'intervention, ...	- 1 responsable du suivi sportif (Educateur fédéral, DE ou DES). - 1 entraîneur (Instructeur Fédéral, Educateur fédéral ou DE). - 1 préparateur physique. - autres cadres : CA3 ou monitorat fédéral ou CQP
	<b>Population</b> → nombre de sportifs minimum et maximum, qualité, critères sportif de recrutement, ...	- De 15 à 25 stagiaires dont >50%d'Espoirs. - Issus de la détection régionale, intégrant le collectif national junior. - Résultats au moins égaux à la moyenne des tests physiques de la campagne précédente.
<b>Eléments du fonctionnement sportif</b>	<b>Installations</b> → spécifiques, générales, récupération, disponibilité, ...	- Salle de musculation. - Terrain de sport extérieur en herbe ou en synthétique. - Gymnase pour la préparation physique et la récupération. - Sauna et piscine ou jacuzzi pour la récupération.
	<b>Volume d'entraînement</b> → nombre d'heures par semaine, nombre de semaines, ...	- 5 heures en musculation ou en préparation physique. - 6 heures en entraînement spécifique. - Aménagement solaire.
<b>Suivi des sportifs</b>	<b>Mise en œuvre du double projet</b> → responsable, organisation, ...	- Le CTN ou CTNF en lien avec le CTN responsable du suivi des athlètes HN - Mise en œuvre et réalisation des entretiens trimestriels.
	<b>Mise en œuvre du suivi médical réglementaire</b> → responsable, organisation, ...	- Le médecin responsable du Pôle en relation avec le médecin fédéral. - Orientation des athlètes dans le réseau médical local en fonction des besoins.
	<b>Offre de soins paramédicaux, médicaux et psychologique</b> → responsables, organisation, volume, ...	- Le médecin responsable de la structure en relation avec le médecin fédéral. - Deux visites hebdomadaires d'un kinésithérapeute. - Accès à un cabinet de kinésithérapeute pour assurer les soins. - Orientation des athlètes dans le réseau médical local en fonction des besoins.
<b>Quotas</b>	<b>Evaluation nombre de joueurs en équipe de France junior ou senior (mini 5)</b>	<b>minimum 5</b>